

A lire attentivement :

Pour faciliter et simplifier les paiements, la mairie de Dannemarie a modifié le mode de facturation des séjours et des repas du centre de loisirs.

Une facture des prestations sera éditée par la trésorerie de Saint-Vit et envoyée par courrier directement à votre domicile **après le séjour**.

Aussi nous vous rappelons que tout repas commandé est dû.

**Le nombre d'enfants inscrits nous oblige à prévoir l'emploi d'animateurs nécessaires à la sécurité de tous.**

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir respecter vos engagements lorsque vous décidez d'inscrire vos enfants et éviter de vous rétracter au dernier moment (sauf, bien entendu, en cas de force majeure, comme par exemple **une maladie avec le justificatif du médecin traitant**). Tout désistement non justifié par un certificat médical pourra avoir pour conséquence un refus sur l'inscription des prochaines vacances.

Pour tout renseignement contacter

Noémie ROBARDET, Directrice centre de Loisirs  
au 03.81.58.65.09

Mail :

noemie.robardet@dannemariesurcrete.com

Ou Marie-Paule Vachot, Responsable CCAS  
au 03.81.58.65.10

mail : mp.vachot@dannemariesurcrete.com

Ipsn CCAS- ne pas jeter sur la voie publique

CENTRE

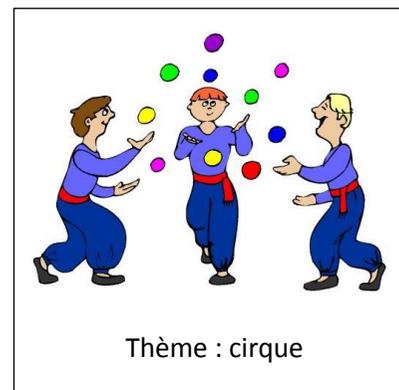
DE LOISIRS

2014

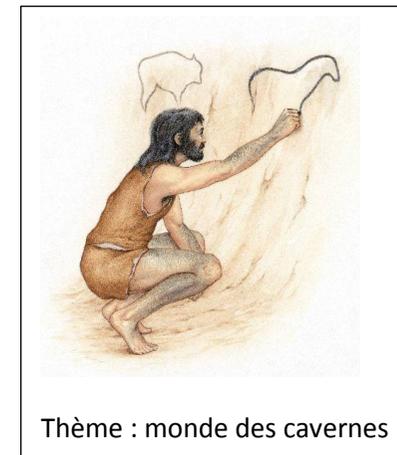


## Vacances de la Toussaint

Du 20 au 31 octobre



Thème : cirque



Thème : monde des cavernes

**Horaires : 8h30 à 12h00 13h30 à 17h30**

Avec possibilité de cantine

(une journée continue la deuxième semaine)

**Enfants âgés de 3½ ans à 11 ans inclus**

**Organisé par le C.C.A.S**

Commune de Dannemarie Crète

**Accueil de loisirs agréé Jeunesse et Sports**



T

## Thème et Sorties des vacances :

1<sup>ère</sup> semaine : quel cirque au centre !

Intervention d'une association au centre pour initier tous les matins les enfants aux activités du cirque. **Les enfants de moins de 6 ans débiteront les activités à 9h00.** Merci de respecter les horaires. Retrouvez vos enfants sous une autre facette pour leur spectacle du vendredi 24 octobre à 17h.

**Attention, il n'y a que 8 places pour les moins de 6 ans et 20 pour les plus de 6 ans pour participer à la semaine cirque !**

**Possibilité d'inscrire des enfants qui ne souhaitent pas participer au cirque.**

2<sup>ème</sup> semaine : le monde des cavernes

**Sortie le mercredi 29 octobre** au gouffre de Poudrey et visite du Dino Zoo. Merci de **prévoir le pique-nique** et des vêtements chauds (dans le gouffre la température descend rapidement).

**Les inscriptions** : Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois, **une fiche sanitaire** doit être retirée en mairie ou au centre de loisirs et devra être retournée obligatoirement au Centre le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture.

Nous vous invitons à remplir le bulletin d'inscription et à nous le faire parvenir au Secrétariat de Mairie à l'attention de Noémie, le plus rapidement possible, et de préférence avant le **13 octobre 2014** pour nous permettre de construire l'équipe d'encadrement.

Après cette date, les inscriptions se feront sous réserve de places disponibles.

**Documents nécessaires pour l'inscription**: le bulletin d'inscription rempli, la fiche sanitaire, les bons caf 2014 et votre numéro d'allocataire pour établir les paiements.

**Du fait du nombre de places limitées, les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.**

## Coût du séjour à la semaine (sans repas) :

	Enfant Dannemarie/Velesmes	Enfant extérieurs
Quotient familial de 0 à 550	Sans bons caf <b>33.50 €</b>	Sans bons caf <b>36 €</b>
	Avec bons caf <b>13.50 €</b>	Avec bons caf <b>16 €</b>
Quotient familial de 551 à 750	Sans bons caf <b>38 €</b>	Sans bons caf <b>40 €</b>
	Avec bons caf <b>18 €</b>	Avec bons caf <b>20 €</b>
Quotient familial de 751 à 1000	Sans bons caf <b>42 €</b>	Sans bons caf <b>44 €</b>
	Avec bons caf <b>22 €</b>	Avec bons caf <b>24 €</b>
Quotient familial de 1001 à 1300	Sans bons caf <b>46 €</b>	Sans bons caf <b>48 €</b>
Quotient familial + de 1301	Sans bons caf <b>50.50 €</b>	Sans bons caf <b>52 €</b>

### Option cantine par enfant :

Quotient familial de 0 à 750	<b>4 €</b>
Quotient familial de 751 à 1300	<b>5 €</b>
Quotient familial de + de 1301	<b>6,50 €</b>

**NB : Les enfants doivent apporter leur goûter.**

